



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 134

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE
SUR L'URBANISME SUR L'APPROBATION DE PLANS DE
CONSTRUCTION SUR LES LOTS NUMÉROS 1 533 013 ET
1 533 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

**Avis de motion donné le 13 juin 2013
Adopté le 4 juillet 2013
En vigueur le 10 juillet 2013**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme afin d'approuver les plans de construction et d'autoriser l'occupation d'un bâtiment sur les lots numéros 1 533 013 et 1 533 014 du cadastre du Québec.

Ce règlement autorise toute dérogation à une norme prévue au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme qui apparaît aux plans de construction.

Il prescrit également un délai pour commencer le projet.

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 134

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE SUR L'URBANISME SUR L'APPROBATION DE PLANS DE CONSTRUCTION SUR LES LOTS NUMÉROS 1 533 013 ET 1 533 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme*, R.C.A.3V.Q. 4, est modifié par l'insertion, après l'article 939.22, des suivants :

« **939.23.** Les plans de construction du document numéro 4 de l'annexe VI qui décrivent le projet de construction qui peut être réalisé sur le territoire visé à l'article 939.21 sont approuvés.

L'occupation sur ce territoire d'un bâtiment conforme à ces plans est autorisée pour des usages autorisés dans la zone et pour un bar associé à un restaurant suivant les normes prévues à l'article 221.

« **939.24.** Toute dérogation à une norme prescrite en vertu du présent règlement qui apparaît au document numéro 4 de l'annexe VI est autorisée.

« **939.25.** La réalisation du projet décrit sur les plans de construction d'un bâtiment visés à l'article 939.23 doit commencer avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme sur l'approbation de plans de construction sur les lots numéros 1 533 013 et 1 533 014 du cadastre du Québec*, R.C.A.3V.Q. 134. ».

2. L'annexe VI de ce règlement est modifiée par l'addition du document numéro 4 de l'annexe I du présent règlement.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

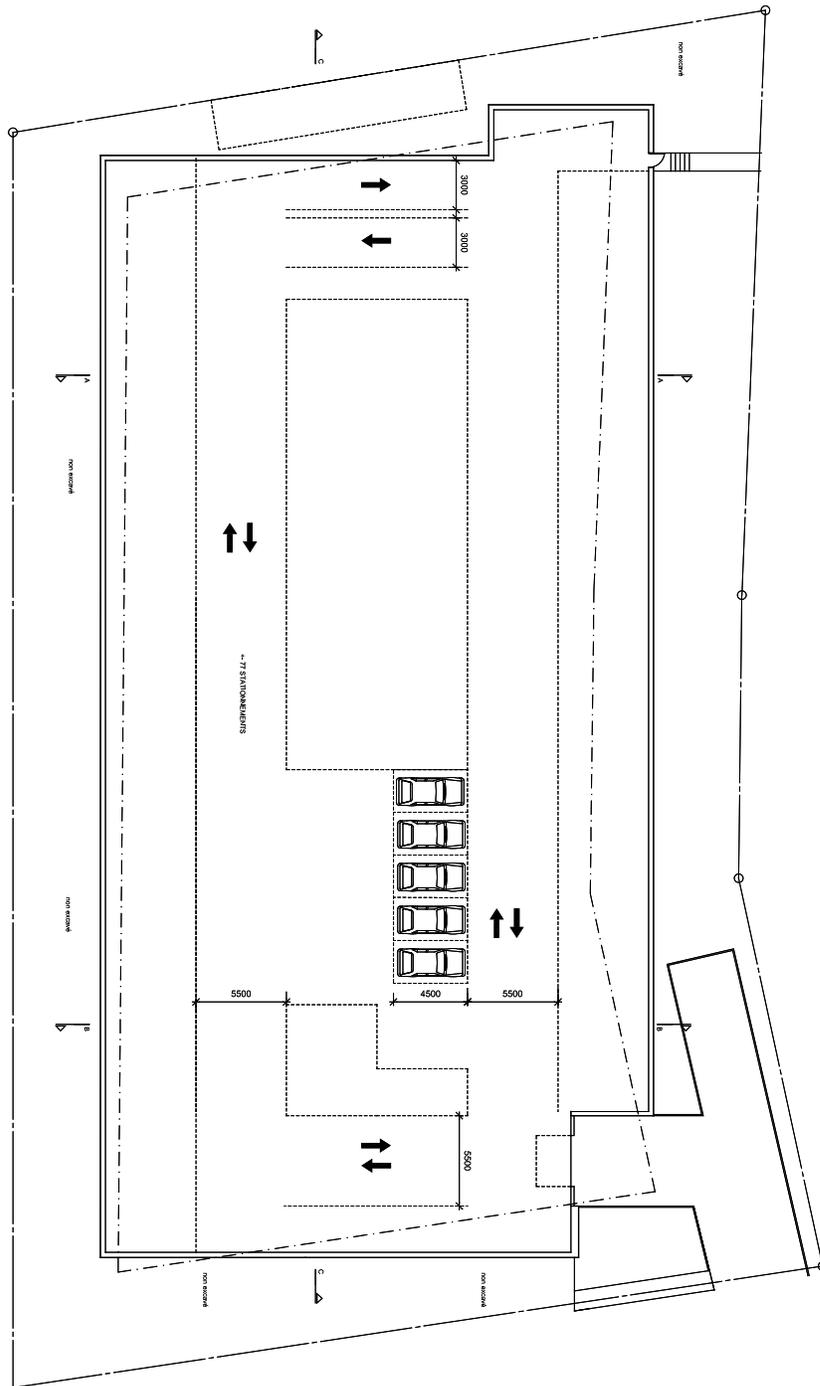
(article 2)

DOCUMENT NUMÉRO 4

DOCUMENT NUMÉRO 4

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 533 013 ET
1 533 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



SPA Infinita
Préliminaires
eppi architecte
eric pelletier architecte
1714 rue King
Ottawa, ON, K1K 3T8

tel: 418.645.0415
www.eppiarchitecte.com

titre du dossier
PLAN NIVEAU -1

plan DAO :

échelle : 1:250
A-100



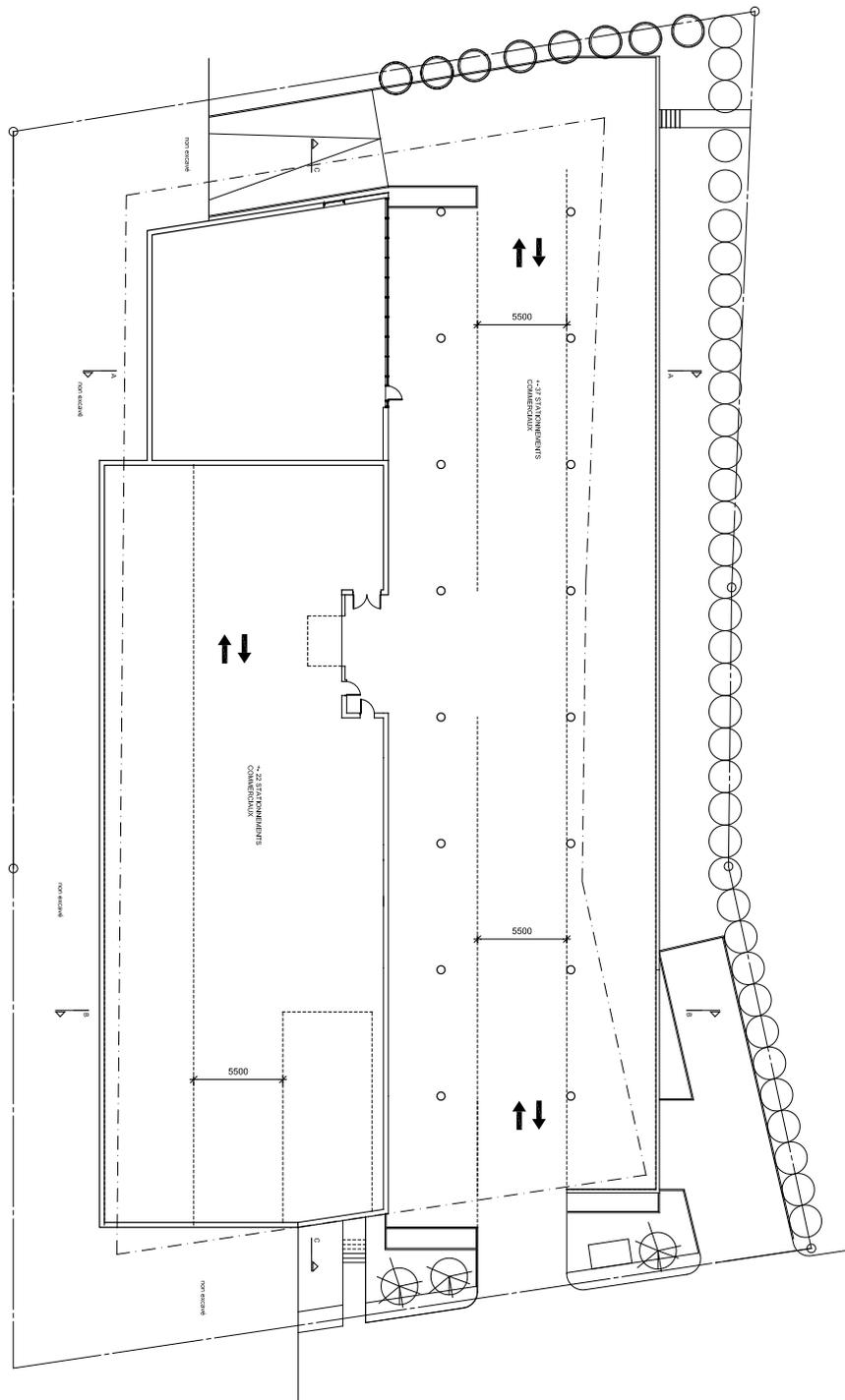
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : RCA3VQ4PC04B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires
eric pelletier architecte
50 rue Roger Gauthier
Québec, QC G1K 3T6

epi architecte
| tél. : 418.688.0415
| www.epiarchitecte.com

titre du dessin : SPA Infinitia
Préliminaires
PLAN NIVEAU 0

échelle : 1:250

date :
révisé :
dessiné :

plan DAO :
A-101

Ville de Québec
07/03/2015



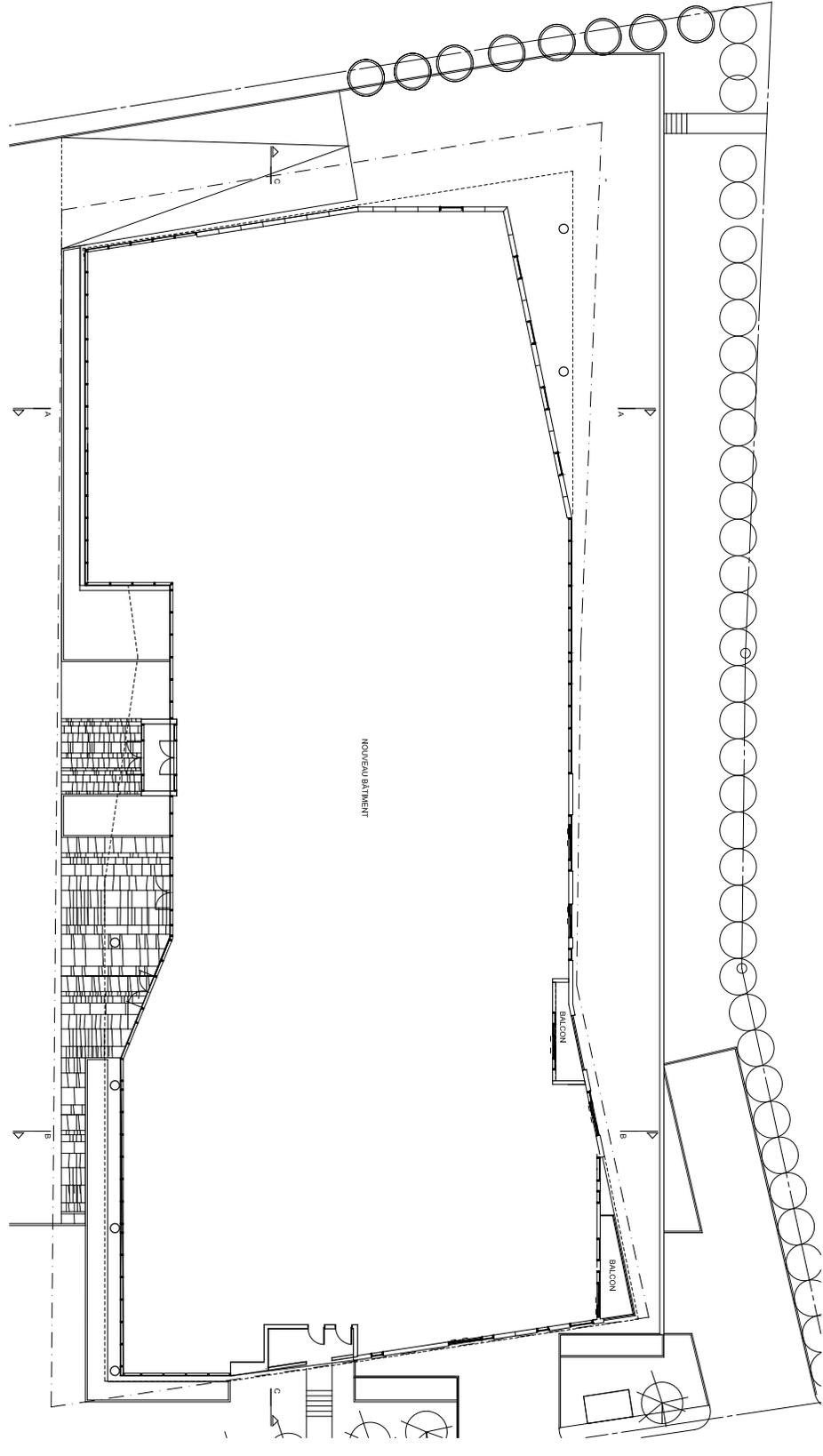
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 6 RCA3VQ4PC04C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires

epp architecte
Éric Pelletier architecte
101 rue Roger Gauthier
Québec, QC G1K 3T6

tel : 418.649.0415
www.eppeilleteur.com

Plan de dessin
PLAN RDC

échelle : 1:200

Plan DAO :

Plan pour :
date :
révisé :
dessiné :

Ville de Québec
07/03/2013

A-102



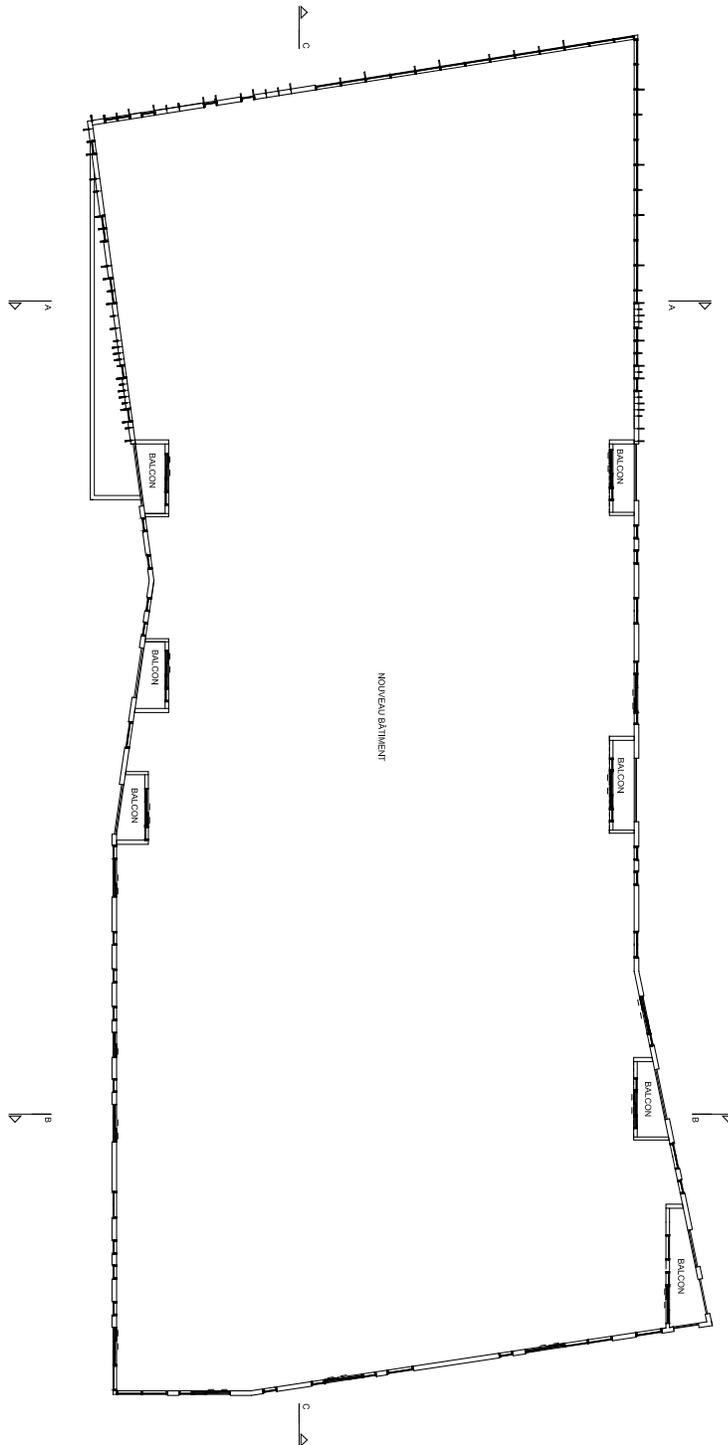
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : RCA3VQ4PC04D
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires
epp architecte
Éric Pelletier architecte
1015 Avenue
Dufferin, St-Jérôme, QC J7K 3T6
Télé : 418.669.0415
www.epparchitecte.com

Titre du dessin : PLAN NIVEAU 2
Échelle : 1:200
Date :
Revisé :
Dessiné :
Ville de Québec
07/03/2013
A-103



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

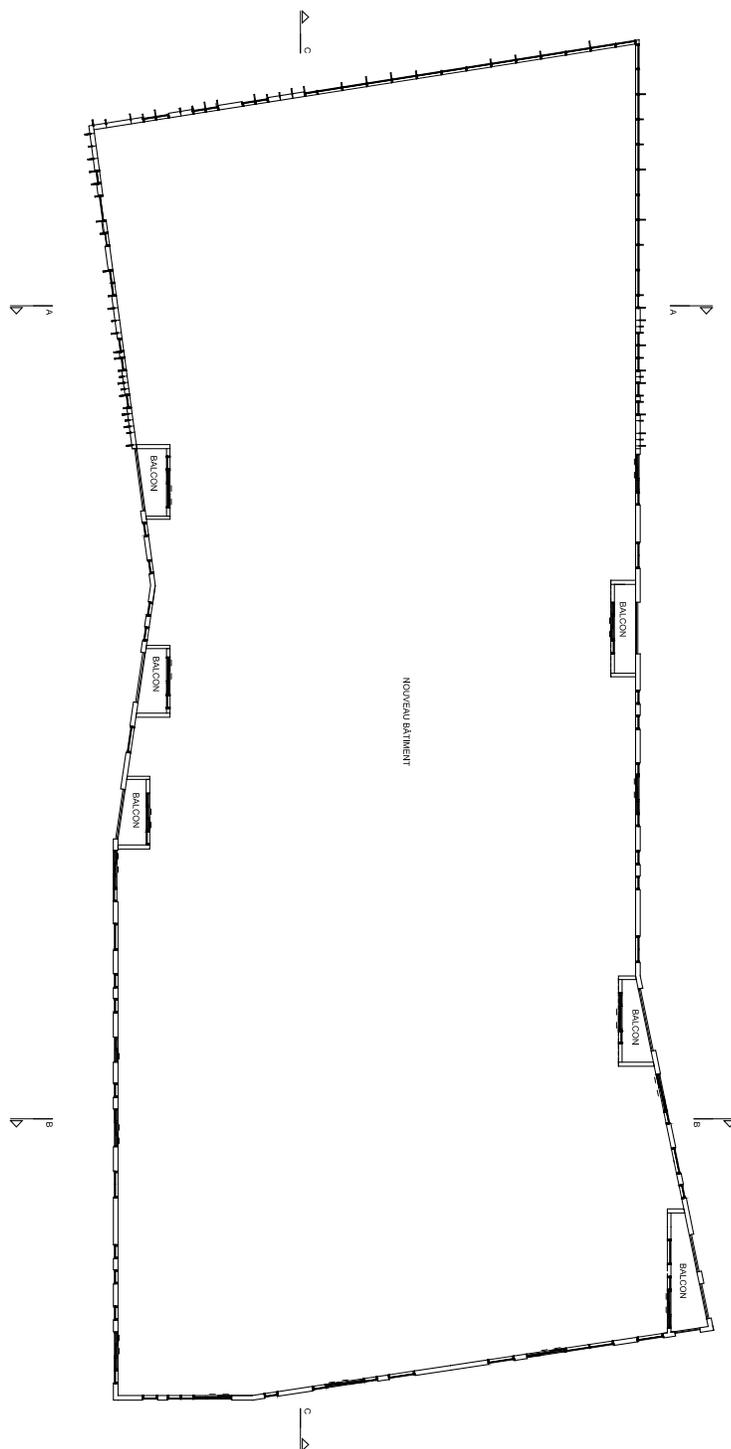
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : 8
RCA3VQ4PC04E
Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitima
Préliminaires

epp architecte
Éric Pelletier architecte
50, rue Roger Gauthier
Ottawa, ON K1K 3T6

tel : 418.669.0415
www.eppepp.com

titre du dessin : PLAN NIVEAU 3
échelle : 1:200

date pour :
date :
révisé :
dessiné :

plan DAO :
A-104

Ville de Québec
07 mai 2013



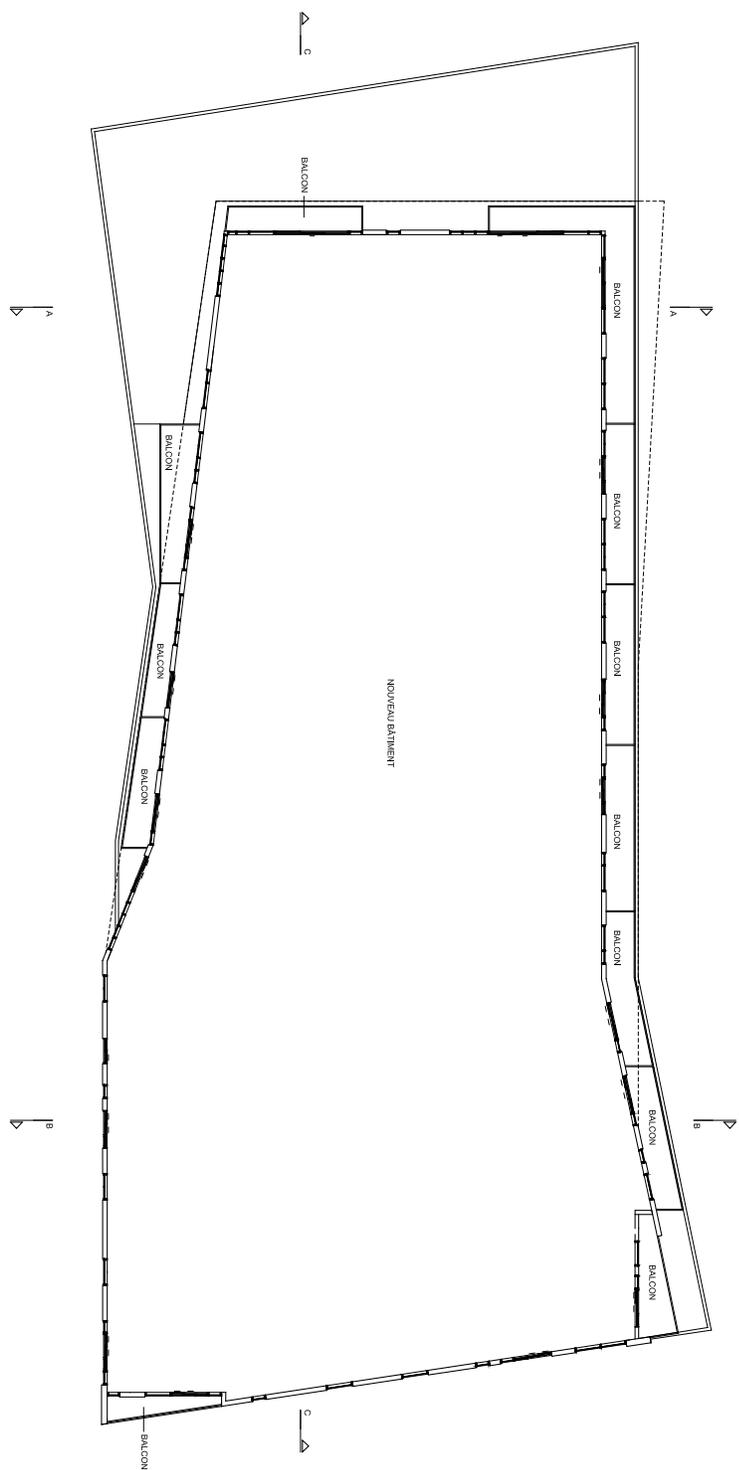
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : RCA3VQ4PC04F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires
epp architecte
Éric Pelletier architecte
101 rue Roger Gauthier
Ottawa, ON K1K 3T6
Tél. : 418.688.0415
www.eppeilleteur.com

Plan de dessin
PLAN NIVEAU 4
Échelle : 1:200
Date DAO :
Date pour :
Date :
Échelle :
Date :
A-105
Ville de Québec
07/03/2013



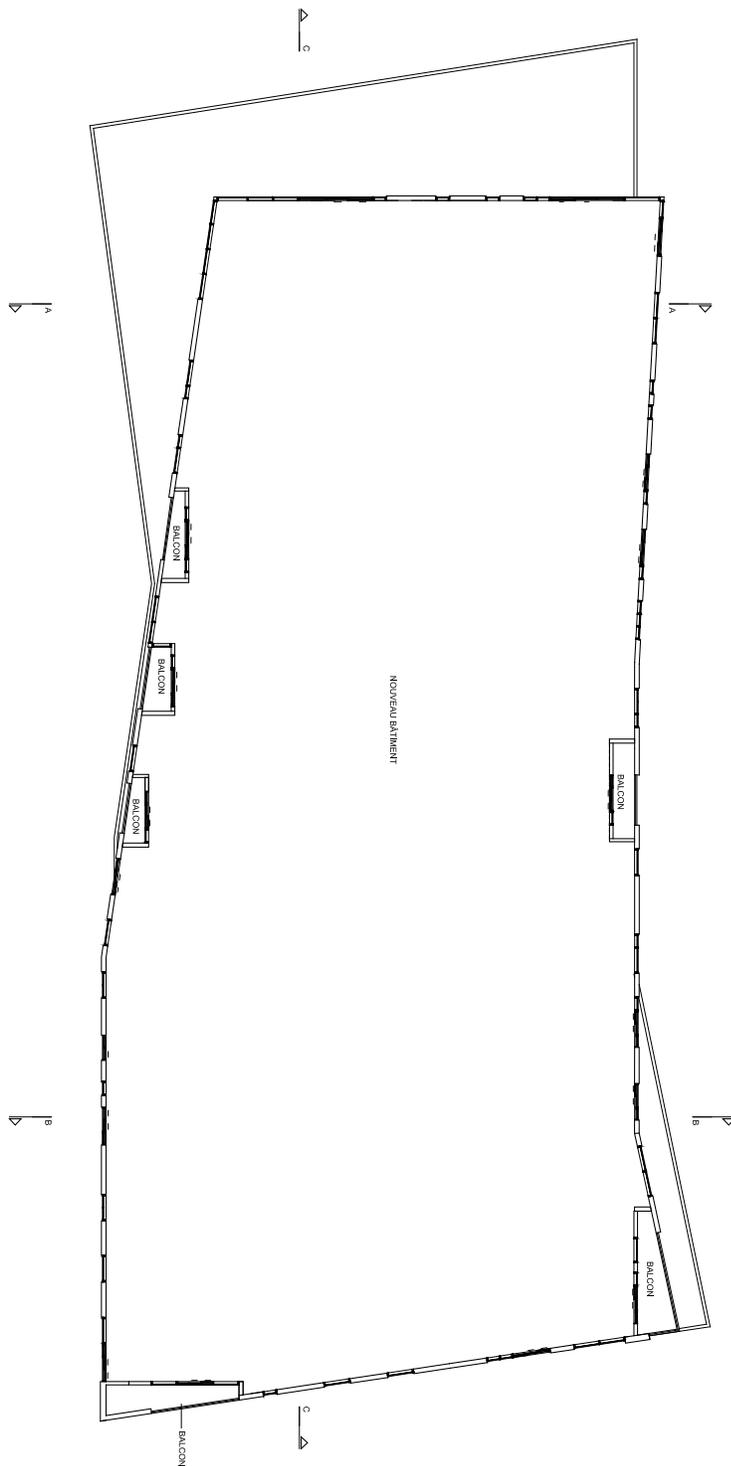
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 10 RCA3VQ4PC04G
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires
epp architecte
Éric Pelletier architecte
101 rue Roger Gauthier
Québec, QC G1K 3T6

tel : 418.649.0415
www.eppeilleteer.com

Plan de dessin
PLAN NIVEAU 5
échelle : 1/200

plan DAO :

Plan pour :
date :
révisé :
dessiné :
A-106
Ville de Québec
07 mai 2013



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

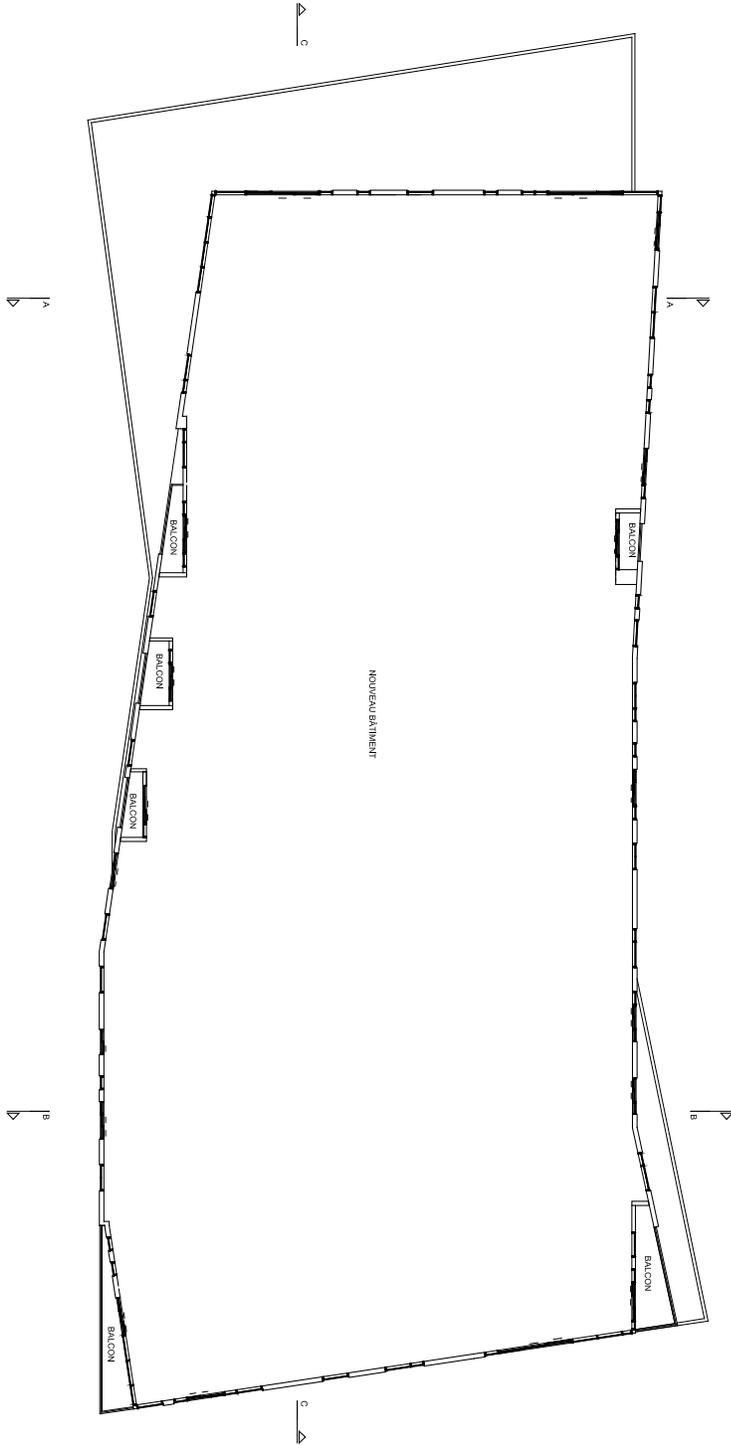
No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : 11 RCA3VQ4PC04H

Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA Infinitia
Préliminaires

epp architecte
Éric Pelletier architecte
101 rue Roger Gauthier
Ottawa, ON K1K 3T6

tel : 418.669.0415
www.epparchitecte.com

titre du dessin : PLAN NIVEAU 6
échelle : 1/200

date :
révisé :
dessiné :
A-107

Ville de Québec
07/03/2013



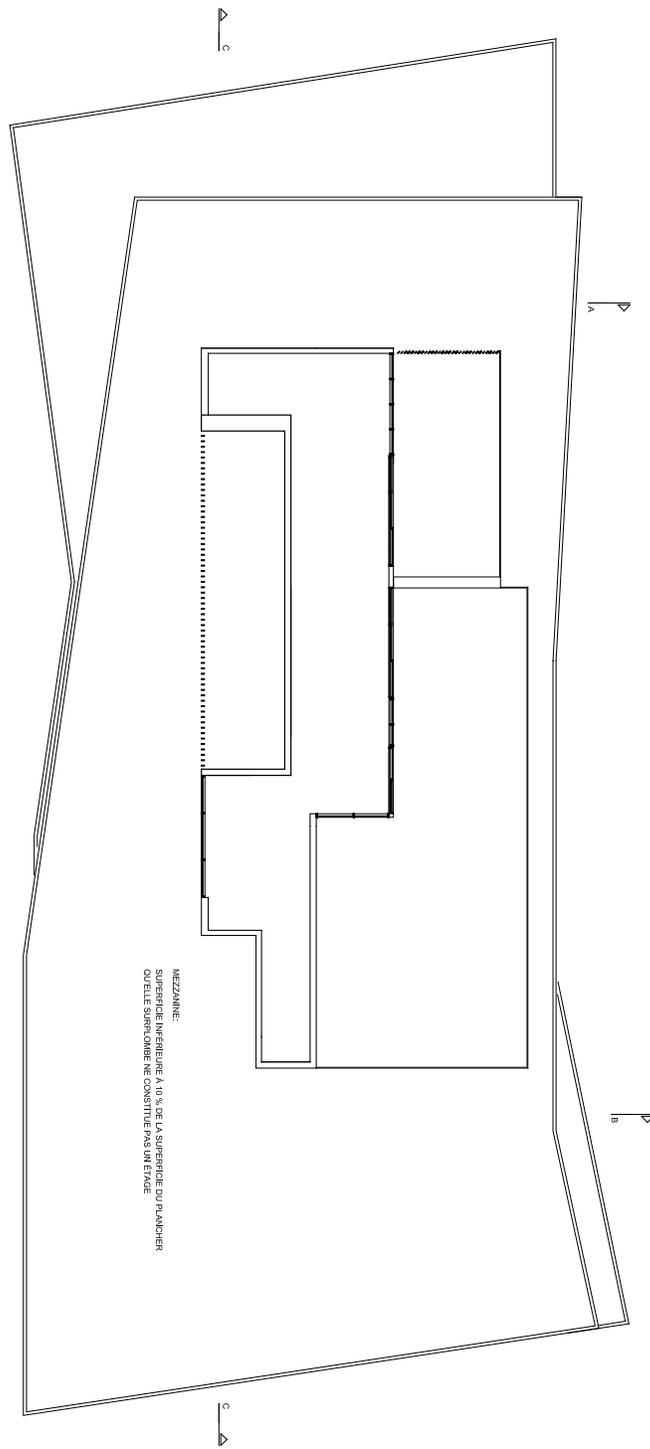
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 12 RCA3VQ4PC04I
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SPA infinium
Préliminaires
epp architects
eric pelletier architecte
1718, Rue King
Ottawa, ON, K1K 3T6

tel : 418.649.0415
www.pelletier.com

titre du dessin : SPA infinium
PLAN NIVEAU MEZZANINE
ÉDUCULE AU TOIT
échelle : 1:200
date :
révisé :
type :
dilaté :
A-108
ville de Québec
8 mars 2013



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4

No du plan : 13 RCA3VQ4PC04J

Préparé par : M.M.

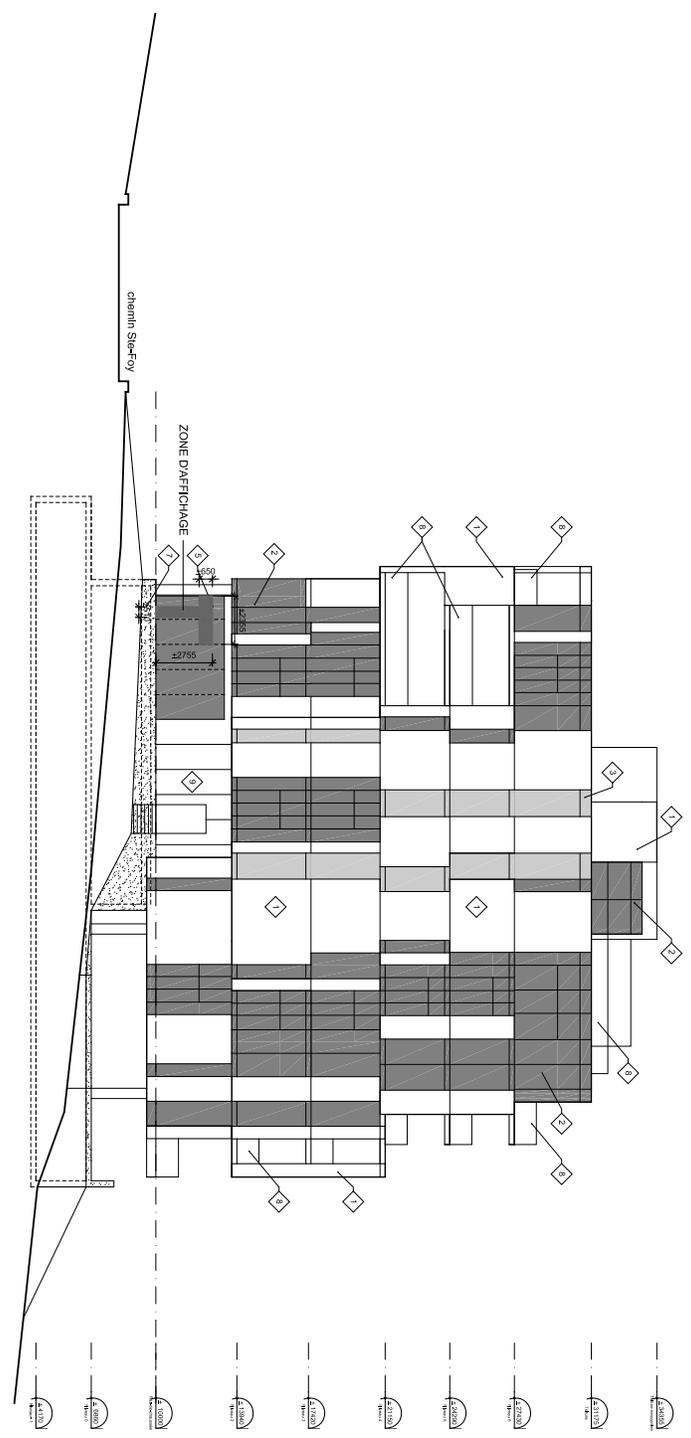
Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

- LEGENDE PAVEMENT EXTÉRIEUR
- 1 PANNEAUX DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUES LIÈGE BLANC
 - 2 VERRE CLAIR, MENEAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 3 VERRE CLAIR, MENEAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 4 PARASOLAUX VERTICAUX, CHAÎNES HAÏLE
 - 5 VERRE CLAIR, MENEAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 6 VERRE CLAIR, SERRURAIRE EN ALU-ETÉ PROTEGÉE (PORTE, VÉGETATION), MENEAUX D'ALUMINIUM ET JOINTS DE SILICONE
 - 7 BÉTON COULÉ, CUI ENOUTI ACOPIRÉ, GRIS BÉTON
 - 8 PANNEAUX DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUES LIÈGE GRIS FONCÉ (PANDUAU À SECTEUR EN BÉTON - PANDUAU ET TAILLIS SUD-OU.V.1)
 - 9 VERRE CLAIR, MENEAUX D'ALUMINIUM GRIS FONCÉ
 - 10 PANDUAU À SECTEUR EN BÉTON - PANDUAU 0, ÉLEVATION OUEST
 - 11 ÉCROU VERREL BLANC

SPA Infinita
 Préliminaires
epi architecte
 eric pelletier architecte
 7 rue Roger Gauthier
 Québec, QC G1K 3T6
 | tél. : 418.688.0415
 | www.epiarchitecte.com

Échelle : 1:200
 Ville de Québec
 8 mars 2013
 A-251



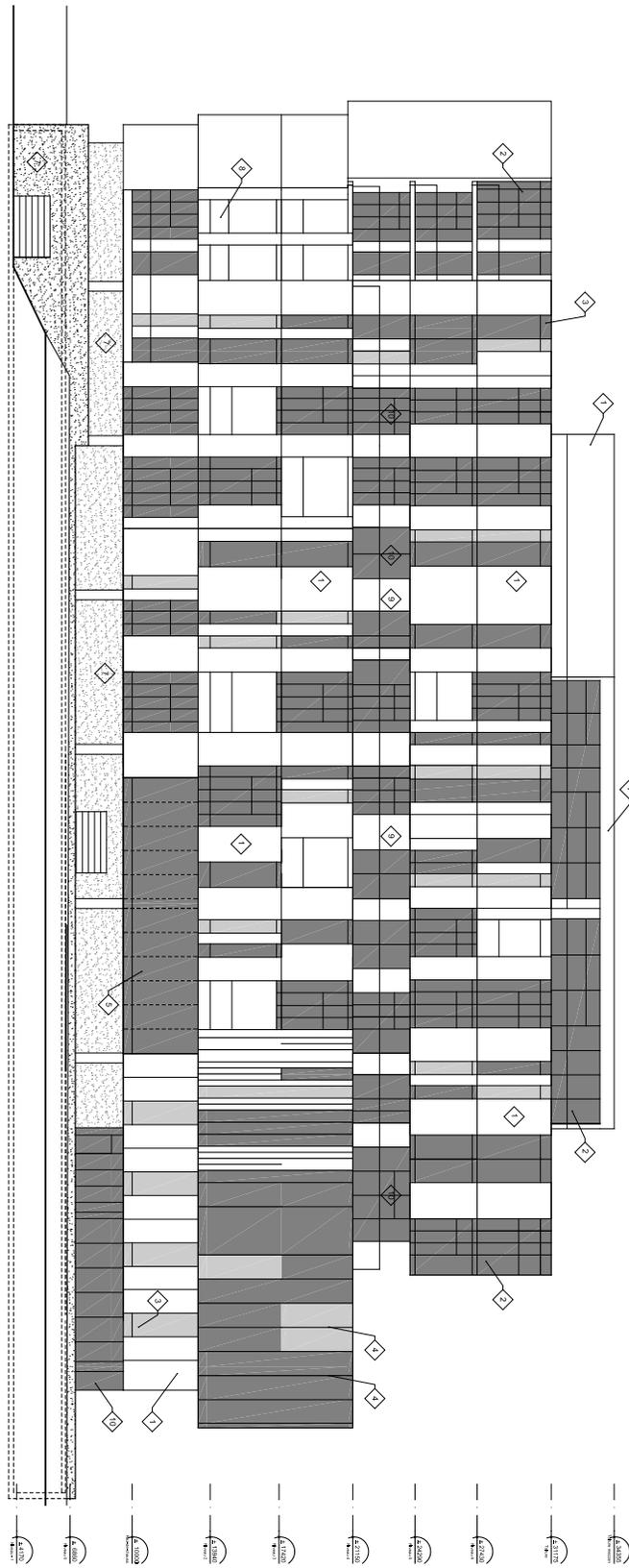
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 15 RCA3VQ4PC04L
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



- LEGENDE
- 1 PANNEAUX DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE LISSE BLANC
 - 2 VERRERIE CLAIR
 - 3 VERRERIE GRIS
 - 4 PAVÉS CARRÉS VERTICAUX
 - 5 VERRERIE CLAIR
 - 6 VERRERIE CLAIR
 - 7 VERRERIE CLAIR
 - 8 VERRERIE CLAIR
 - 9 VERRERIE CLAIR
 - 10 VERRERIE CLAIR
 - 11 VERRERIE CLAIR
 - 12 VERRERIE CLAIR
 - 13 VERRERIE CLAIR
 - 14 VERRERIE CLAIR
 - 15 VERRERIE CLAIR
 - 16 VERRERIE CLAIR
 - 17 VERRERIE CLAIR

SPA Infinita
 Préfinitions
 epc architecte
 50 rue Roger Gauthier, St-Jérôme, QC J3K 3T6
 Tél. : 418.669.0415
 www.epcarchitecte.com

Site de destination
 ELEVATION OUEST
 Echelle : 1:200
 Date :
 Dessiné par :
 Vérifié par :
 Approuvé par :
 Ville de Québec
 6700 Goussier
 07/03/2015
 A-252

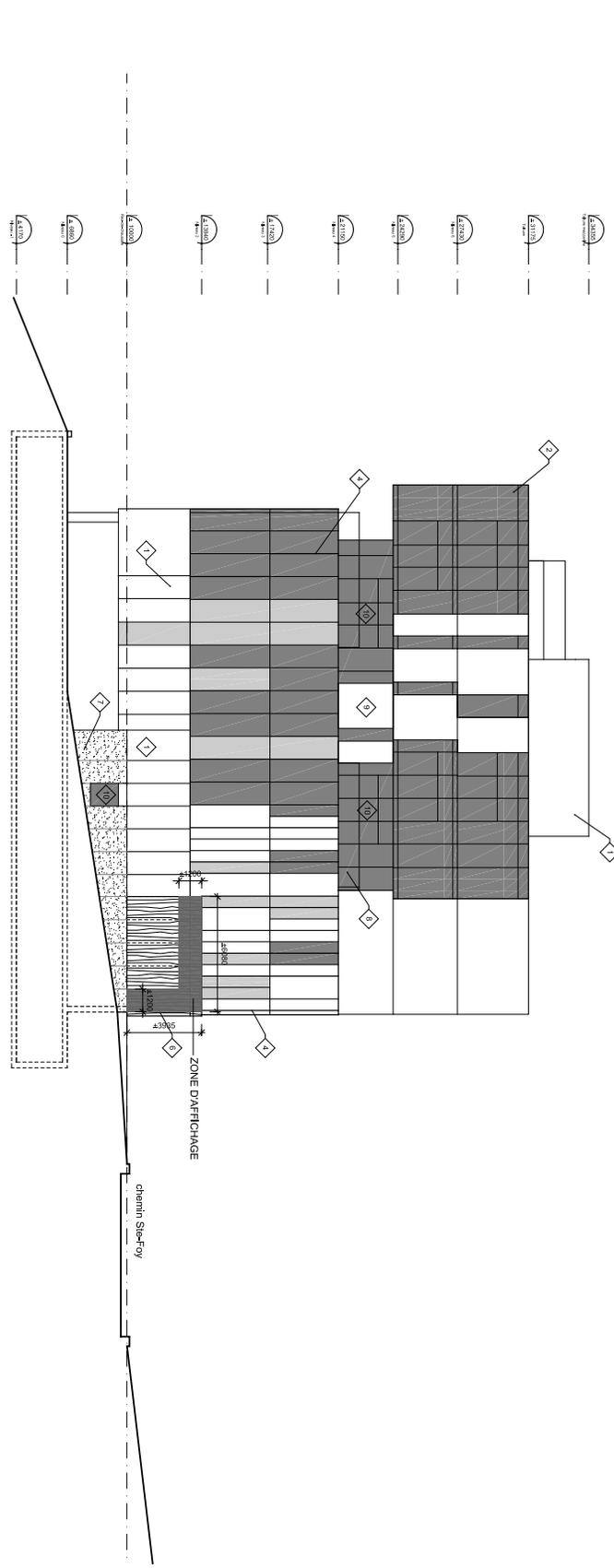


SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
 LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 16 RCA3VQ4PC04M
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



- LEGENDE PAVEMENT EXTÉRIEUR
- 1 PAVEMENT DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE LIÈGE BLANC
 - 2 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 3 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 4 PAVEMENT DE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE LIÈGE BLANC (FENÊTRES)
 - 5 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 6 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 7 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 8 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 9 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM BLANC (FENÊTRES)
 - 10 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 11 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 12 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 13 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 14 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 15 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 16 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)
 - 17 VERRE CLAIR, MENÉRAUX D'ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR, JOINTS DE SILICONE (FENÊTRES)

SPA Infilina
Fidélitaires
epi architecte
7 rue Aveo Est
Québec, QC G1K 3T6

tel : 418-688-0415
www.epiarchitecte.com

Plan de l'élévation
ELEVATION SUD

Échelle : 1:200

Plan DAVO :
Date :
Folio :
Type :

Ville de Québec
8 mars 2013
A-253

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1533013 ET 1533014 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q. 4 No du plan : 17 RCA3VQ4PC04N
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance il sera présenté un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme afin d'approuver les plans de construction et d'autoriser l'occupation d'un bâtiment sur les lots numéros 1 533 013 et 1 533 014 du cadastre du Québec.

Ce règlement autorise toute dérogation à une norme prévue au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme qui apparaît aux plans de construction.

Il prescrit également un délai pour commencer le projet.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.